



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Saint-Joseph-du-Lac : Résumé de toutes les mesures préventives mises en place dans le contexte de la pandémie de covid-19

Saint-Joseph-du-Lac, le 18 mars 2020 – Dans le contexte bien particulier de la pandémie de covid-19 et dans l'objectif de participer à l'effort collectif visant à en limiter la propagation, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac met en place diverses mesures préventives depuis le vendredi 13 mars 2020. Voici l'ensemble des mesures au 18 mars 2020.

Séance à huis clos

Les séances du conseil municipal se tiendront temporairement à huis clos. La prochaine séance est prévue le 7 avril 2020.

Fermeture de l'hôtel de ville aux citoyens

Les portes de l'hôtel de ville sont fermées à la population. Le personnel demeure en place tout en appliquant les mesures d'hygiène et de distanciation sociale recommandées par les instances gouvernementales. Les citoyens peuvent communiquer avec la mairie par courriel ou par téléphone.

POUR JOINDRE L'HÔTEL DE VILLE : 450 623-1072 ou info@sjdl.qc.ca

Paiement des taxes et suspension d'intérêt

La Municipalité suspend les intérêts sur les versements des comptes de taxes 2020 et des droits de mutation immobilière 2020 jusqu'au 13 juillet 2020. Cette mesure s'applique tant aux résidences qu'aux commerces et industries.

POUR JOINDRE LE SERVICE DES FINANCES : 450 623-1072, poste 223 ou taxation@sjdl.qc.ca

Demandes de permis au Service de l'urbanisme

Malgré la fermeture de l'hôtel de ville, le Service de l'urbanisme a mis en place une procédure temporaire de délivrance des permis afin de continuer à servir les citoyens.

POUR JOINDRE LE SERVICE DE L'URBANISME : 450 623-1072, poste 225 ou abelanger@sjdl.qc.ca

Fermeture de la bibliothèque municipale

La bibliothèque est fermée aux citoyens depuis le mardi 17 mars 2020. Tous les prêts de livres ou de jeux ont été renouvelés jusqu'au 1^{er} avril 2020, pour le moment. Il est toujours possible de rapporter des livres à la bibliothèque en utilisant la chute à livres. Le personnel demeure en place, tout en appliquant les mesures d'hygiène et de distanciation sociale requises. Les ressources numériques sont également accessibles. Pour obtenir des renseignements sur les ressources numériques, communiquez avec le personnel de la bibliothèque municipale selon les heures d'ouverture régulières.

POUR JOINDRE LA BIBLIOTHÈQUE : 450 623-1072, poste 267 ou biblio@sjdl.qc.ca

Activités de loisirs

Toutes les activités de loisirs, les conférences et les ateliers sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Pour le moment, les cours restants de la session d'hiver 2020 sont reportés, et non remboursés ou annulés. Cette information est sujette à changements sous réserve de l'évolution de la situation.

POUR JOINDRE LE SERVICE DES LOISIRS : 450 623-1072, poste 229

Report du bulletin municipal du printemps 2020

Vu l'incertitude liée à la session printanière des activités de loisirs, le bulletin municipal prévu dans la semaine du 22 mars ne sera pas distribué. La municipalité a plutôt choisi de jumeler ses éditions du printemps et de l'été et d'en reporter la distribution, toujours sous réserve de l'évolution de la situation entourant les consignes de distanciation sociale et de rassemblements.

POUR JOINDRE LE SERVICE DES COMMUNICATIONS : 450 623-1072, poste 233 ou communication@sjdl.qc.ca

« La santé et la sécurité des citoyens et des employés municipaux demeurent la priorité du conseil municipal. Ces mesures sont déployées dans l'optique de limiter le plus possible la propagation de la covid-19. Chaque geste compte, et si nous agissons tous pour le bien commun, nous reprenons plus rapidement le cours normal des choses », explique le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca